

## 8.3 Hébergement en établissement des adultes...

Dans le cadre d'un **service public d'hébergement** et d'accès au logement, un accueil en centre d'hébergement est proposé aux personnes connaissant de graves difficultés sociales, sans logement ou mal logées. L'hébergement est provisoire (un an en moyenne, hors places d'urgence), dans l'attente d'une solution de logement durable ou adapté. Outre une mise à l'abri et l'alimentation, les centres d'hébergement offrent un accompagnement vers le logement, de l'aide dans les démarches administratives et juridiques, dans l'accès aux soins, à la scolarisation des enfants, etc.

Fin 2012, 87 200 personnes sont ainsi hébergées, dont près d'un quart en Île-de-France. La majorité des accueils sont assurés par les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) [45 % des personnes hébergées] et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) [25 %]. Une partie des établissements proposent un accueil d'urgence, avec prise en charge immédiate mais de courte durée : la moitié des séjours durent moins de deux mois. En 2012, parmi les 15 500 personnes accueillies dans des places d'urgence, 36 % déclaraient n'avoir jamais disposé d'un logement personnel et 46 % ne plus en avoir depuis au moins six mois. Les personnes concernées par l'hébergement d'urgence sont en majorité des hommes (64 %), des étrangers (67 %) et des personnes seules (80 % des ménages). 36 % ont moins de 25 ans.

Dans les places d'hébergement ne relevant pas de l'urgence, 49 % de la population a moins de 25 ans et 61 % est de nationalité étrangère. Il s'agit souvent de personnes isolées (60 % des ménages), majoritairement des hommes. Les familles avec enfant(s) tiennent toutefois une place assez importante (36 % des ménages), qu'elles soient ou non monoparentales. Seuls 17 % des adultes hébergés ont un emploi (27 % si l'on exclut les personnes dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle, essentiellement des demandeurs d'asile). 48 % sont inactifs et 32 % sont au chômage. Avant leur accueil en établissement, 13 % des personnes étaient propriétaires ou locataires d'un logement personnel, mais le plus souvent, les adultes hébergés avaient déjà recours à un hébergement institutionnel, un centre d'urgence, une chambre d'hôtel payée par une association, ou étaient logés par leur famille ou leurs amis. 15 % vivaient dans un logement de fortune ou mobile, ou étaient sans abri.

Parmi les personnes sorties de l'hébergement en établissement en 2012, trois sur dix ont eu accès à un logement autonome, relevant le plus souvent du parc social, et une sur dix à un **logement adapté**. 16 % sont hébergées par des proches et 16 % restent prises en charge par une autre structure d'hébergement social. 7 % se retrouvent dans un hébergement de fortune ou à la rue. Dans 17 % des cas, la situation des personnes sorties des dispositifs d'hébergement reste inconnue. ■

### Définitions

**Services d'hébergement** : regroupent les structures d'hébergement dédiées aux personnes ou aux familles en difficulté sociale. Parmi ces structures figurent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les maisons d'accueil mère-enfant. Dans l'enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale, menée en 2012, les services d'hébergement regroupent aussi les structures à destination des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui incluent notamment les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

**Logement adapté** : logement associant des logements privés à des espaces et des services collectifs. Les occupants versent une redevance ou un loyer. Ce type de logement se trouve principalement dans les résidences sociales.

### Pour en savoir plus

- « L'hébergement social, hors urgence : plus de 81 000 personnes sans logement accueillies en établissements », *Études et Résultats* n° 918, Drees, juin 2015.
- « Plus de 100 000 places d'hébergement pour les personnes en difficulté sociale », *Études et Résultats* n° 916, Drees, avril 2015.

## ... et des familles en difficulté sociale 8.3

### 1. Caractéristiques des personnes et des ménages hébergés en établissement

en %

	Places d'hébergement hors urgence	Places d'hébergement d'urgence <sup>1</sup>	Ensemble des places d'hébergement
<b>Nombre de personnes</b>	<b>71 700</b>	<b>15 500</b>	<b>87 200</b>
dont : hébergement en CHRS (conventionnés)	///	///	<b>39 300</b>
hébergement en CADA	///	///	<b>21 600</b>
<b>Sexe</b>			
Homme	52	64	<b>54</b>
Femme	48	36	<b>46</b>
<b>Âge</b>			
Moins de 18 ans	36	21	<b>33</b>
De 18 à 24 ans	13	15	<b>14</b>
De 25 à 34 ans	21	23	<b>21</b>
De 35 à 59 ans	28	36	<b>29</b>
60 ans ou plus	2	5	<b>3</b>
<b>Nationalité</b>			
Étrangère	61	67	<b>62</b>
<b>Type de ménage</b>			
Homme isolé	43	64	<b>47</b>
Femme isolée	17	16	<b>17</b>
Famille monoparentale	23	10	<b>20</b>
Couple sans enfant	3	3	<b>3</b>
Couple avec enfant(s)	13	7	<b>12</b>
Groupe d'adultes	1	0	<b>1</b>

1. Hors nuitées d'hôtels mobilisées par les associations.

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

### 2. Statut d'activité des adultes hébergés en établissement

en %

	Ensemble
<b>Actifs</b>	<b>52</b>
En emploi	<b>17</b>
Salaire CDI (y compris intermittent)	<b>5</b>
Salaire CDD, intérimaire, saisonnier, emploi occasionnel	<b>6</b>
Salaire en alternance (apprentissage ou professionnalisation)	<b>1</b>
Salaire sous contrat aidé, insertion par l'activité économique (IAE), activité d'adaptation à la vie active (AVA)	<b>5</b>
Au chômage (inscrit ou non à Pôle emploi)	<b>32</b>
En stage de formation	<b>3</b>
<b>Inactifs</b>	<b>48</b>
Dans l'impossibilité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle	<b>36</b>
Étudiant	<b>1</b>
Retraité	<b>2</b>
Autre inactif	<b>8</b>
Inconnu	<b>1</b>

Champ : France hors Mayotte, situation au 15 décembre 2012, hors hébergement d'urgence.

Note : les enfants accompagnés par leurs parents ne sont pas pris en compte.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.

### 3. Type d'hébergement ou de logement des adultes avant et après l'hébergement

en %

	Type d'hébergement ou de logement antérieur	Type d'hébergement ou de logement à la sortie
<b>Logement personnel</b>	<b>13</b>	<b>39</b>
Propriétaire, locataire d'un logement non HLM	6	9
Locataire d'un logement HLM	5	21
Logement en intermédiation locative, conventionné à l'ALT, résidence sociale	2	9
<b>Hébergement chez un tiers ou institutionnel</b>	<b>66</b>	<b>37</b>
Logé gratuitement ou hébergé dans la famille, chez des amis	22	16
Hébergement social, hors urgence (CHRS, CADA, CPH, etc.)	11	10
Hébergement d'urgence ou chambre d'hôtel payée par une association	25	6
En institution (de santé, pénitentiaire, de retraite, protection de l'enfance, etc.)	8	5
<b>Hébergement de fortune ou à la rue</b>	<b>15</b>	<b>7</b>
<b>Autre ou inconnu</b>	<b>6</b>	<b>17</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : France hors Mayotte, adultes hébergés hors places d'urgence et sortis en 2012.

Source : Drees, enquête Établissements et services (ES) en faveur des adultes et familles en difficulté sociale 2012.